



# Fédération Française de Rugby

## Comité de Franche-Comté



Aux joueurs concernés,  
Correspondants de club,

Besançon, le 17 mars 2017

Dossier suivi par : Julien PETIT, [Julien.PETIT@profession-sport-loisirs.fr](mailto:Julien.PETIT@profession-sport-loisirs.fr) ; 07 71 27 35 38

### CONVOCATION Amicale du tournoi des 6 Nations 1<sup>er</sup> et 2 avril 2017

Dans le cadre de la participation de la sélection de Franche-Comté à l'Amicale du tournoi des VI Nations qui se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2017, les joueurs dont le nom figure sur l'annexe 1 sont convoqués.

**Le déplacement, les repas et l'hébergement sont pris en charge par le comité.**

#### Voici le programme :

##### Samedi 1<sup>er</sup> avril 2017

- 14h30 : départ du CIS, Besançon
- 15h : arrêt à Dole, péage Authumes
- 16h : arrivée au lycée viticole de Beaune  
(lieu d'hébergement : installation)
- 17h30 à 19h30 : compétition
- 20h : repas au club CS Beaune
- 22h : nuit au lycée

##### Dimanche 2 avril 2017 :

- 8h : petit-déjeuner au CS Beaune et retrait des sacs repas
- 9h à 11h : compétition
- 12h : retour pour Besançon avec arrêt à Dole  
(les joueurs préviendront par téléphone de l'horaire d'arrivée)

#### Se munir de :

Chaque joueur doit se munir d'un équipement complet de match avec chaussures de rugby et les chaussettes de club, d'un survêtement, d'un coupe-vent, d'une paire de chaussures de jogging, d'une bouteille d'eau personnelle et de **la copie de la licence à jour (impératif)**, d'affaires pour la nuit et des 2 formulaires ci-joint remplis.

#### Indisponibilité :

Le règlement fédéral concernant la participation des joueurs convoqués aux matchs de sélections régionales, ~art 238~ sera appliqué.

Merci de bien vouloir nous informer de votre état de santé et de prévenir Julien PETIT le plus rapidement possible en cas d'indisponibilité (officiellement reconnue) via les coordonnées ci-dessus (en cas de blessure, justificatif médical obligatoire).

*Extrait de l'article 238 des règlements fédéraux-*

#### **SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS**

**3 - Tout joueur qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorerait pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, fera l'objet d'une mesure de suspension automatique pour une durée de 10 jours à compter de la date de la rencontre pour laquelle il a été sélectionné. Son association sera alors passible d'une sanction financière en application de l'article 531-1-3 des présents règlements.**

Amitiés rugbystiques.

**Jean-Louis BERGERAT**

**Responsable Commission Sportive**

## Annexe 1

Listing des joueurs convoqués :

Nom	Prénom	Nom Club
JEUNE	ELIE	C A PONTARLIER
PRETRE	ROMAIN	C A PONTARLIER
CANQUE CROISSANT	ANTOINE	CERCLE SPORTIF LEDONIEN
CUGNOT	FELIX	CERCLE SPORTIF LEDONIEN
DUBUY	CLEMENT	CERCLE SPORTIF LEDONIEN
MEUNIER	QUENTIN	CERCLE SPORTIF LEDONIEN
PEREZ	FLORIAN	CERCLE SPORTIF LEDONIEN
POMARO	MAXIME	CERCLE SPORTIF LEDONIEN
GRENIER	JORDAN	CHAMPAGNOLE RUGBY
BERGOEND	ROMAIN	ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY
OUTREY BROIHIER	VICTOR	ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY
QERCHI	ADAM	ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY
TRITRE	THEO	ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY
BLETRIX	CALVYN ELIE	GRAND DOLE RUGBY
BARRAS	GASPARD	OL BESANCON
CLAVIER	MARVIN	OL BESANCON
GROS	VINCENT	OL BESANCON
PINET	SACHA	R C PLATEAU 25
INETA	MATHIEU	RUGBY OVALIE LURON
POISELET	CLEMENT	RUGBY OVALIE LURON
LOCATELLI	LENI	U S ARBOISIENNE
BIDALOT	NICOLAS	U S ARBOISIENNE
PAQUIEZ	PAUL	U S BAUMOISE

Encadrants : Michel ROUTHIER, Claude MAGRIN

Entraîneurs : Julien PETIT, Mickaël PERCIER